

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2023-2024

Cochez la ou les cases correspondantes à votre demande :

Cadre réservé à l'administration :

<p>INSCRIPTION A L'ECOLE : <input type="checkbox"/></p> <p>Inscription au restaurant scolaire : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 20px;">> RIB si prélèvement : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <hr/> <p>A titre d'information pour nos services (démarche personnelle) :</p> <p>Inscription au bus scolaire : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 20px;">> sur https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/</p> <p>Inscription au centre de loisirs : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 20px;">> sur www.cleaa.com</p>	<p><u>Documents présentés en mairie :</u></p> <p style="text-align: right;"><input type="checkbox"/> Carnet de santé</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif de domicile</p> <p style="text-align: right;"><input type="checkbox"/> Livret de famille</p>
--	--

ENFANT :

NOM :

Prénom :

Sexe : F M Né(e) le : A :

Scolarité 2022/2023 : Classe :

Allergies connues (PAI, Certificat médical) :

Pratiques alimentaires :

N° CAF : Nom/Prénom de l'allocataire :

RESPONSABLE 1 : Père Mère Destinataire et Payeur de la facture

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

.....

Portable : Travail :

Adresse mail :@.....

Nom et adresse de l'employeur :

.....

RESPONSABLE 2 : Père Mère Destinataire et Payeur de la facture

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

.....

Portable : Travail :

Adresse mail :@.....

Nom et adresse de l'employeur :

.....

Je soussigné(e) ci-dessus, responsable légal(e) de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et m'engage à signaler auprès de l'école et de la mairie de Beychac et Cailleau tous les changements dans ces renseignements qui interviendraient au cours de l'année.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait à Beychac et Cailleau, le

Signature du ou des responsables légaux :